

Opération « Une journée au ZooParc » : le conseil départemental offre une journée au ZooParc de Beauval aux jeunes Loirs-et-chériens

Philippe Guet, président du conseil départemental, a décidé de placer l'année 2024 sous le signe de la jeunesse. Comme annoncé le 8 janvier dernier lors de ses vœux, les jeunes de Loir-et-Cher, jusqu'à 16 ans inclus, pourront bénéficier d'une entrée gratuite au ZooParc de Beauval du 21 septembre au 20 octobre. Cette opération répond à un double objectif : sensibiliser le public à la biodiversité et découvrir ou redécouvrir ce parc animalier exceptionnel, classé 4^e plus beau zoo du monde.

La billetterie est ouverte depuis le 9 septembre sur departement41.fr.



Chaque année depuis 2017, à l'invitation du conseil départemental, les Loir-et-Chériens accèdent gratuitement à des sites patrimoniaux et historiques non seulement de leur département de résidence mais aussi plus largement du Val de Loire. Le département souhaite ainsi permettre à tous les publics de (re)découvrir des sites emblématiques du territoire qui participent à son attractivité, et renforcer le rôle de premiers ambassadeurs du territoire tenu par ses habitants. Après 7 éditions qui ont permis d'ouvrir les portes d'une quinzaine de sites patrimoniaux, à près de 250 000 visiteurs enregistrés, c'est un nouveau format qui est proposé à l'occasion de cette année tournée vers la jeunesse.

« Les richesses touristiques de notre territoire sont une formidable opportunité en matière d'attractivité et de rayonnement. Le département, avec l'appui de l'[agence de développement touristique](#) que j'ai le plaisir de présider, poursuit sa politique volontariste dans ce domaine, avec une stratégie élaborée en lien avec ceux qui font vivre notre économie touristique. Au-delà de nos visiteurs, il est important de ne pas oublier nos habitants, en leur offrant une parenthèse ludique et pédagogique. Le [ZooParc de Beauval](#), site emblématique du département et du Val de Loire, et notre jeunesse sont naturellement des acteurs majeurs de cette dynamique. » explique Catherine Lhéritier, 1^{re} vice-présidente du conseil départemental chargée notamment de l'attractivité du territoire et du tourisme.

« Nous sommes ravis de participer cette année à cette belle initiative qui offre aux jeunes Loir-et-Chériens, jusqu'à 16 ans, une entrée gratuite au ZooParc de Beauval du 21 septembre au 20 octobre. C'est une occasion unique pour tous de découvrir ou redécouvrir Beauval, tout en se familiarisant avec le rôle essentiel des zoos dans la conservation de la faune. Véritables coffres-forts de la biodiversité, les zoos permettent de mieux appréhender la richesse du vivant et de vivre des moments inoubliables face à des animaux fascinants comme les tigres, les pandas, les lamantins ou les éléphants. » ajoute Rodolphe Delord, directeur général de Beauval.

« Cœur battant de notre territoire, la jeunesse est notre présent, par son dynamisme, et notre futur, par les rêves et les projets qu'elle porte en elle. L'épanouissement de la jeunesse, son autonomie, son engagement dans la vie de la cité et au sein du département en s'appuyant sur le sport, la culture et les loisirs comme leviers de sociabilisation, constitue un investissement pour l'avenir. Tout ce que nous bâtissons n'a qu'un seul but : léguer à nos enfants un Loir-et-Cher plus attractif, un Loir-et-Cher plus durable, un Loir-et-Cher plus innovant et un Loir-et-Cher plus solidaire. » conclut Philippe Gouet.

Pour aller plus loin :

[Une journée au ZooParc](#)

[La politique Jeunesse du conseil départemental](#)

[Le ZooParc de Beauval](#)